



# Assemblée générale du 13 mai 2017

## Compte rendu

### *Étaient présents :*

Nathalie AUZEMERY, Bernard BELLEGY, Julie BELLEGY, Pascal BORNAREL, Marie-Christine BRUNAUT, Marianne CASSE-RUMEAU, Agnès CHARPENTIER, Catherine CHARVET, Annick DELAURENS, Céline DIARD, Régis GOSSELIN POIDEVIN, Cécile GRANGE, Marie-Ange GUIGNARD, Véronique HEYNEN-RADEMAKERS, Hélène JAYET, Sophie LEONETTI, Françoise LESTANG, Marie-Ange LOBJOIT, Virginie LUCET, Nadia MORIN, Florence PIERRAT, Régine RASTOL, Sarah RAVAUD, Valérie RUFFIÉ, Isabelle TESTE, Claire TOMBEUR, Manuela VALVERDE, Luc WALLYN, Estelle WOLFFER.

### *Étaient excusés avec pouvoir :*

Catherine CRONEL, Christiane D'AVENTURE, Johanne DERUMIER, Mélissa DUPIN, Sophie-Anne DUVAL, Philippe ECHEGARAY, Noëlle ERRECA, Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD, Christine MEUNIER, Catherine NYSSSEN, Johanne POTUMS, Patricia PRAT-COYE, Fabienne ROTA.

Le quorum est atteint.

Bernard BELLEGY, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte l'assemblée générale qui ponctue la 3<sup>ème</sup> année d'existence de LPEFB.

## **1/ Rapport d'activité 2016**

Un point d'actualité des relations des associations fleurs de Bach en France est fait par Bernard BELLEGY et Véronique HEYNEN-RADEMAKERS. Stefan BALL a tranché pour que chaque association, l'IFFACB et LPEFB puissent chacune former des formateurs, la décision en dernier ressort lui appartenant. Chaque association peut émettre des réserves sur les candidats formateurs de l'autre fondées sur des arguments qui ne peuvent en aucun cas être la géolocalisation de l'activité du futur formateur.

LPEFB a signé un contrat avec le centre Bach pour pouvoir utiliser le cours par correspondance niveau 1 agréé, afin de répondre aux nombreuses demandes. Ce nouveau service sera une source de recettes pour l'association.

Lors de l'AG 2016 de LPEFB, parmi les groupes de travail constitués, l'un était consacré à l'expérimentation d'ateliers permanences pour diffuser la formation niveau 1 sous forme de 9 sessions que le public peut suivre à la carte.

LPEFB fonde de grands espoirs dans cette innovation pédagogique qui pourra rendre les fleurs accessibles au plus grand nombre, selon le vœu du Dr Bach, et toujours avec la même exigence de qualité que pour la formation agréée.

Un bilan de l'activité des différents groupes de travail est dressé.

La Petite École des Fleurs de Bach

1117 route de Coutal • 47340 La Croix-Blanche – France

Association 1901 n° W471002636 • SIRET : 801 723 305 00018 • Tél. (secrétariat) : +33 (0)6 24 23 08 07

info@lpefb.com - www.lapetiteecoledesfleursdebach.com

Le groupe « communication » se subdivise en 4 sous-groupes :

- Site internet LPEFB : gérer sa mise à jour  
Anne CHAUDIER est la webmaster désormais rémunérée. Valérie RUFFIE est la référente du groupe, et fait l'interface entre le CA de LPEFB et la webmaster. Elle énumère les opérations les plus lourdes : les améliorations du site ont porté sur la visibilité des 3 niveaux de la formation agréée, la création du fil d'Ariane, la création de l'espace formateurs, la rubrique Ateliers, l'enrichissement de l'espace membres.
- Facebook : Virginie LUCET est la référente et l'animatrice du Facebook LPEFB ; elle signale qu'il y a un grand besoin d'évolution afin de profiter totalement de cette vitrine gratuite ; elle déplore le très faible nombre de demandes de publications qu'elle a reçue jusqu'alors ; elle précise que les visuels sont importants, et qu'ils doivent être en format JPEG.
- Twitter : Stéphanie LBOUC est la référente ; elle a été peu disponible en 2016 mais le sera en 2017 et attend du contenu à publier.
- Newsletter LPEFB : Régine RASTOLL est la référente. Elle rappelle que le numéro 1 était publié lors de l'AG 2016. L'objectif de parution trimestriel est atteint. A ce jour, on compte environ 800 abonnés (un nouveau bouton sur le site internet permet de s'y abonner). Reste à étudier la possibilité de donner l'accès en ligne aux anciens numéros archivés. Avis aux contributeurs : la taille idéale des articles est de 150 mots, et il faut penser à rédiger un début d'article accrocheur.

À noter : pour toute demande de publication sur les supports LPEFB, il faut l'envoyer simultanément à Valérie RUFFIE, Virginie LUCET et Stéphanie LBOUC.

Le groupe « recherche fondamentale sur les outils et programmes pédagogiques novateurs ».

Hélène JAYET est la référente.

- La refonte du cours niveau 1 est faite ; 6 personnes travaillent sur celle du niveau 2, avec l'objectif de l'agrément en 2018 ; Véronique HEYNEN-RADEMAKERS et Claire TOMBEUR travaillent sur celle du niveau 3.
- Les ateliers clef en main : une trame est faite. Bernard BELLEGY indique qu'il en existe car de nombreux formateurs en ont déjà conçus.
- La formation continue.
- Les exercices en auto-test pour les stagiaires.
- L'utilisation d'extraits de films pour la mise en application des fleurs : Philippe ETCHEGARAY en a sélectionné, mais se pose la question juridique du droit à utiliser des films en formation.
- La photothèque des fleurs : l'objectif est le partage de photos personnelles au sein de LPEFB.

Bernard BELLEGY suggère que de nouvelles personnes intègrent ce groupe de travail pour conduire les projets laissés en friche.

Le groupe « travaux et philosophie du Dr Bach ».

Virginie LUCET est la référente.

La traduction de textes du Dr Bach a été faite mais se pose la question de la relecture : recherche de lecteurs avant de soumettre à la relecture de Stefan BALL.

Virginie va renvoyer l'appel aux volontaires pour la relecture, et est ouverte à toutes autres idées qui seront les bienvenues.

Le groupe « relations avec les établissements de santé ».

Amandine LLOBREGAT est la référente. Ce groupe n'a pas pu travailler. Amandine cède sa place.

Le groupe « organisation et coordination »

Catherine CHARVET est la référente.

Sur les 7 membres du groupe, 3 ont été actives. Des membres et un référent nouveaux sont recherchés.

Sa mission était d'établir le contact avec des organismes et/ou praticiens de santé ou paramédicaux. Il est nécessaire de clarifier les objectifs.

Claire TOMBEUR annonce qu'une animation des référents des groupes de travail va être mis en place en 2017.

Le groupe « soutien aux conseillers ».

Marie Anne CASSE RUMEAU est la référente.

Le groupe compte 6 membres. Très peu de demandes ont été reçues en 2016. Le service payant est-il un blocage ?

Il est nécessaire de le faire connaître par la newsletter, les réseaux sociaux.

Claire TOMBEUR précise que ce service est payant pour les adhérents (15€/an), et gratuit pour les membres actifs.

Le groupe « préparation et partage d'élisirs mère ».

La référente est Valérie RUFFIE.

Bernard BELLEGY expose que l'objectif n'est pas de substituer aux laboratoires, mais d'expérimenter la préparation pour un partage des élixirs au sein de LPEFB pour un usage personnel. Les questions portent sur la réglementation et sur la garantie du protocole de fabrication. Surtout pas de confusion avec le commerce.

## **2/ Rapport financier 2016**

Luc WALLYN, trésorier, présente le rapport financier, annexé au présent compte-rendu.

Le quitus de gestion est voté à l'unanimité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Bernard BELLEGY suggère que les démarches soient entreprises pour faire reconnaître LPEFB d'utilité publique, afin que les dons reçus soient déductibles des impôts des donateurs.

Hélène JAYET affirme, sous réserve de vérification, que les dons sont fiscalement déductibles sans même avoir ce statut.

Des propositions de dépenses sont faites pour 2017 :

- Traduction des textes du Dr Bach par un professionnel
- Impression de flyers sur les formations
- Achat de logiciels de gestion pour LPEFB

Luc WALLYN rappelle que tout projet de dépense doit être voté en conseil d'administration.

### 3/ Montant des cotisations et adhésions

Claire TOMBEUR, secrétaire, présente les propositions tarifaires du Conseil d'administration, identiques aux tarifs 2016 :

- 50 €/an membre actif
- 15€/an adhérent

**Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité.**

### 4/ Projets prioritaires 2017

- Relancer la communication sur le service de soutien aux conseillers
- Faire la relecture des traductions du groupe « philosophie... »
- Redynamiser les groupes de travail : 1 personne fera le lien entre les référents des groupes, trimestriellement

Claire TOMBEUR signale la possibilité de se réunir par téléphone. Luc WALLYN précise le coût : 20 €/session de 24 h à compter de la 1ère connexion.

- Développer les ateliers permanences
- Développer la formation des conseillers enseignants
- Obtenir l'agrément du cours niveau 2
- Progresser dans la conception du cours niveau 3
- Mettre en place le cours niveau 1 par correspondance
- Fonctionnement interne LPEFB :
  - automatiser la gestion des membres actifs et des adhésions ;
  - le secrétariat est partagé en binôme entre Claire TOMBEUR et Régine RASTOLL
  - adopter une procédure de formation de formateur.

Sur ce dernier point, Bernard BELLEGY explique : jusqu'alors, la formation de formateurs reposait sur un système de compagnonnage, qui s'est arrêté au moment des difficultés rencontrées avec l'IFFACB. Depuis le déblocage des relations avec cette association, LPEFB a l'intention d'utiliser la formation de conseiller enseignant comme 1ère étape de la formation de formateurs. Le conseiller enseignant animerait d'abord 2 cycles d'ateliers permanence, et poursuivrait par un processus de compagnonnage allégé.

### 5/ Élection des membres du conseil d'administration

Claire TOMBEUR présente ce point.

L'AG élit le conseil d'administration, qui à son tour, élira les membres du bureau. Le futur bureau sera composé d'un président et d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint.

La question de la modalité du vote sur la composition du CA est posée : à main levée ou à bulletin secret.

**Le vote à main levée est adopté à la majorité ; 1 abstention.**

Au CA, 1 siège est vacant : appel à candidature. Nathalie AUZEMERY se déclare candidate.

**Nathalie AUZEMERY est élue à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Les travaux reprendront sous forme de groupes de travail après le déjeuner, et se poursuivront la journée du lendemain.

Annexe : Rapport financier 2015